

## DECLARATION de CONSTITUTION d'ASSOCIATION



à Monsieur le Préfet  
du Département du Puy-de-Dôme  
CLERMONT-FERRAND

Monsieur le Préfet,

Conformément aux prescriptions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, j'ai l'honneur de déclarer la constitution de l'association dite "AMICALE des MÉDAILLÉS du TRAVAIL des USINES MICHELIN", à l'effet d'obtenir pour cette société la capacité juridique prévue par l'article 6 de ladite loi.

Cette association a pour objet :

- 1°- de créer et de maintenir entre ses différents membres des liens d'amitié et d'entraide;
- 2°- de maintenir et de développer parmi le personnel les sentiments d'attachement au travail et de persévérance dans l'effort;
- 3°- de créer et d'administrer toutes œuvres ou caisses ayant pour objet de venir en aide aux Médailleurs retraités ainsi qu'à leur famille et, en général, de collaborer à toutes entreprises ayant trait à l'un des deux objets ci-dessus.

Son siège social est fixé à Clermont-Ferrand, Place des Carmes-Déchaux.

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

Président : Mr BARLAND Gustave Gabriel, 69, Avenue de la République, Clermont-Ferrand.

( Mme MINGUET Jeanne, 36, maison collective,  
 ) La Rodade, Montferrand.  
 Vice-Présidents ( Mr SANCLAUME Jean Alfred, 54, Avenue Jean  
 ) Jaurès, Chamalières.  
 ( Mr BRIGOLLE Jean, 24, rue Claude Guichard,  
 ) Herbet, Montferrand.